ENSEMBLE

ISSN 1244.0701

N° 311 ❐ novembre 2018

ENSEMBLE SNU*IPP* 48 - Espace jean Jaurès - 48000 MENDE **Tél. 04.66.49.15.90 / 06 42 11 56 99 Émail: snu48@snuipp.fr**
Commission paritaire de presse N° 0422 S 06095 - Directrice de la publication : Nathalie Perret - Dépôt légal : 21.09.2010 - ***Prix 2 €***

BULLETIN SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Dispensé de timbrage MENDE RP

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Déposé le :26 novembre 2018

Editorial

Certaines organisations politiques ou syndicales se voient souvent reprocher d'être coupées de la base, de la réalité de ce que vit chacun-e au quotidien dans son travail, voire inspirent de la défiance de par leur mode de fonctionnement ou leur gestion.
A la FSU et au SNUipp-FSU, transparence, équité, et respect de tous sont nos valeurs. Les déchargés ne le sont pas totalement et partagent donc le quotidien des enseignant-e-s dans les écoles. Ils viennent régulièrement au contact de la profession, défendent toutes les situations légitimes et communiquent en toute transparence tout ce qui concerne la profession.
Les élections professionnelles sont pour nous l'heure de vérité. Elles doivent récompenser notre investissement, notre engagement au quotidien. Ce travail, c'est à la fois répondre aux sollicitations, aux interpellations, aux remarques des collègues et défendre une conception de l'Education Nationale qui prend en compte l'intérêt des enseignants et des élèves.
Une grande part de ce travail se fait dans l'ombre et loin de toute démagogie électoraliste.
Il est facile par exemple de s'opposer systématiquement à tout ce que propose l'administration avec des beaux effets d'annonce.
Pour nous, dire non, cela implique de proposer des alternatives et c'est ce que nous faisons systématiquement pour le mouvement ou la carte scolaire dans un souci du collectif au service de chacun et dans le respect de tous.
Le SNUipp-FSU48 consulte régulièrement ses syndiqués et plus largement tous les collègues avant toute action ou revendication.
Syndicat majoritaire, nous avons vocation à représenter toute la profession et donc à défendre l'équité et la transparence.
Les élections de novembre prochain sont ainsi l'occasion d'une reconnaissance du travail réalisé depuis les dernières élections professionnelles de 2014 .
La participation est un enjeu fort.
Le vote électronique ne doit pas être un frein à votre expression.
Vous nous faites confiance régulièrement et vous avez raison, nous faisons appel à notre tour pour nous donner les moyens de poursuivre notre travail :

VOTEZ et FAITES VOTER pour les listes du SNUipp ET de la FSU

Le vote aux élections professionnelles comme tout vote est un acte individuel . Au SNUipp-FSU nous ne pouvons concevoir qu'il y ait une forme quelconque de substitution des organisations syndicales pour cette démarche citoyenne.
Lors de ces élections le vote par procuration n'est pas autorisé.
Nul représentant d'une organisation syndicale ne peut ni n'a le droit de voter en lieu et place d'un personnel !
le SNUipp-FSU et ses militants, dénonce ce type de pratiques illégales et dans le respect strict des règles, mettra en œuvre une aide technique pour le vote .

un mail : **snu48@snuipp.fr**
un numéro : **04 66 49 15 90**
son site **http://48.snuipp.fr/**

SOMMAIRE

- ❐ *Editorial* p.1
- ❐ *Avant de voter* p.2
- ❐ *Pourquoi voter ? Pour quoi on vote ?* p.3
- ❐ *Pour quoi on vote ? (suite)* p.4
- ❐ *Pour qui on vote ? (vos élus en CAPD)* p.5
- ❐ *Pourquoi voter pour le SNUipp et la FSU 48* p.6-7
- ❐ Direction, maternelle, titulaires remplaçants p 8

Avant de voter

1. Je crée mon compte électeur :

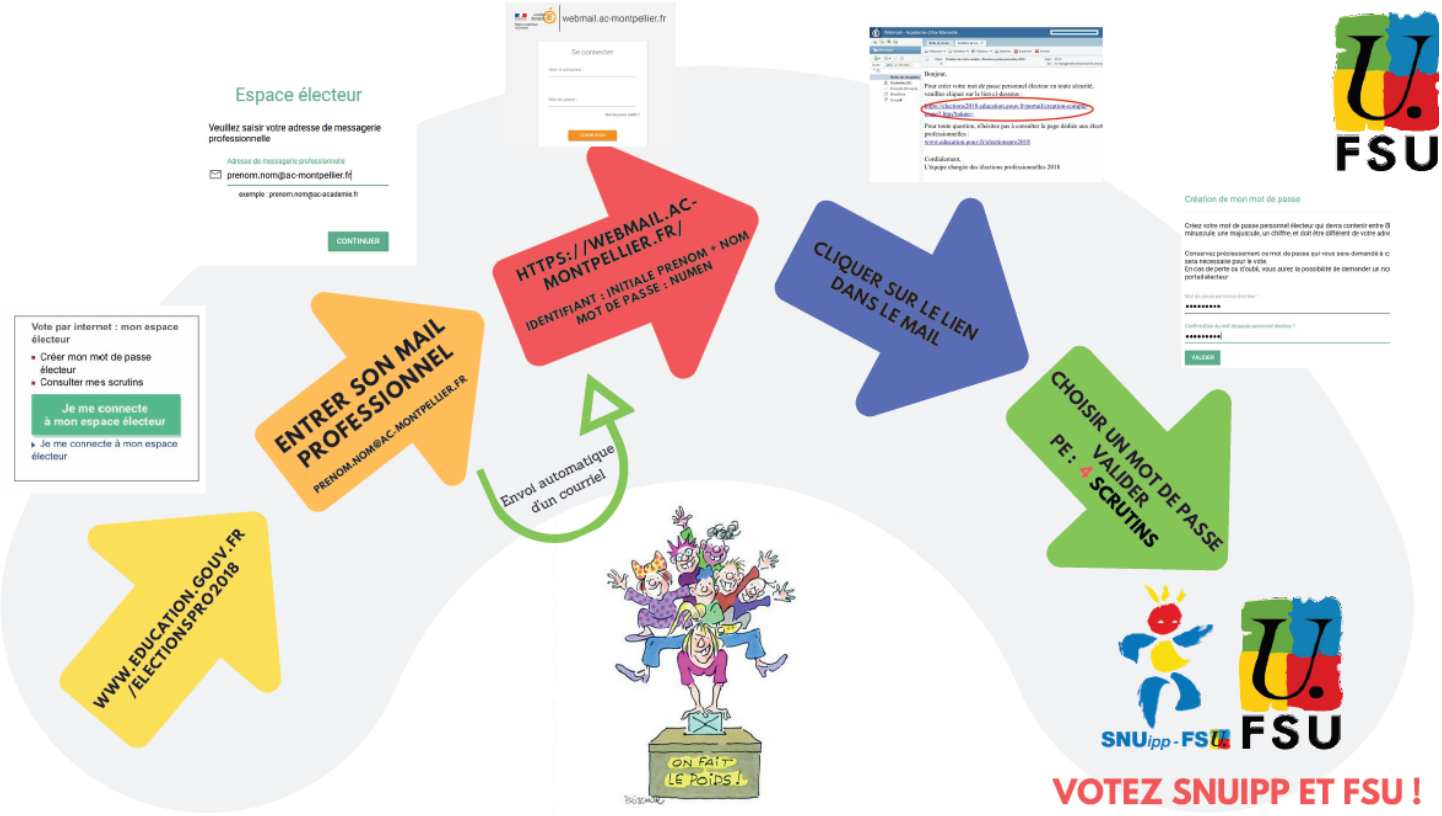

2. Je garde précieusement le mot de passe créé pour mon compte électeur

3. Je conserve mon identifiant reçu par courrier à l'école

4. Dès le 29 novembre … je n'hésite plus … je me connecte et je vote SNUipp et FSU

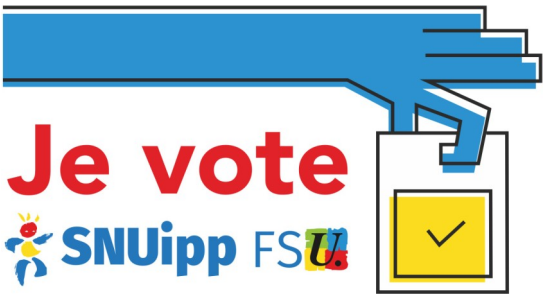

Pourquoi voter ?

Voter c'est renforcer la voix des enseignants face à leur hiérarchie :

Ministère, Rectorat, Inspection académique, IEN … Une forte participation c'est plus de légitimité pour les représentants du personnel élus.

Voter c'est élire des collègues qui vous représenteront dans les instances :

Commissions Administratives Paritaires Départementales et Nationale (CAPD et CAPN) sur vos carrières.
Comités Techniques Départemental / Académique/ Ministériel (CTSD, CTA et CTM) sur la création et l'implantation des postes.
Comité Hygiène Santé Conditions de Travail (CHSCT) sur les problématiques de santé au travail et de risque psycho-sociaux.

Voter c'est aussi donner du temps de décharge syndicale à vos représentants :

Pour préparer les dossiers, vous représenter, vous informer, vous accompagner collectivement et individuellement.

JE VOTE POUR :

LA CAPD
LA CAPN

SNUipp FSU

Pour ces scrutins, je vote pour une liste départementale et une liste nationale SNUipp-FSU

JE VOTE POUR :

LE CTA
LE CTM

F.S.U.

Pour ces scrutins je vote pour une liste académique et une liste nationale FSU (notre fédération)

Psychologues:
> détachés 6 votes
> intégrés 4 votes

PES et contractuels :
2 votes : CTA et CTM

AESH
3 votes : CCP, CTA et CTM

CUI-PEC
2 votes : CTA et CTM

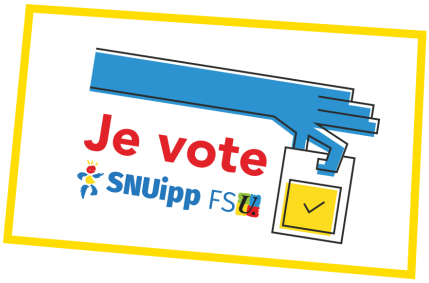

Pour quoi on vote ?

CAPD
Commission Administrative Paritaire Départementale

5 élu-e-s du personnel +
5 représentant-e-s de l'administration

- **Mouvement** des institutrices-eurs et professeurs des écoles
- Liste d'aptitude à la **direction d'école**
- **Promotions**
  Changements d'échelons
  Accession au corps de professeur des écoles
- **Postes adaptés** de courtes et longues durées
- **Permutations**
  interdépartementales
  + ineat-exeat
- Désignation des stagiaires **Formation continue, CAPPEI.**
- Temps partiels, Disponibilités, Congés formation...
- **Questions disciplinaires**

Pour quoi on vote ? (suite)

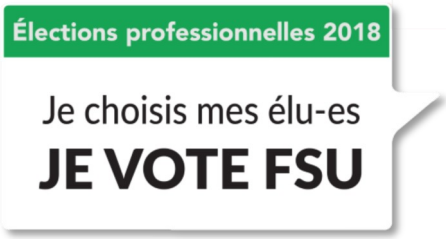

Lors de ces élections, vous devez également voter pour une liste de candidat-e-s pour le **CTA** (Comité Technique Académique) et le **CTM** (CT Ministériel). Pour cela**, il faut voter pour la FSU,** notre fédération qui est composée, entre autres, de 9 syndicats au sein de l'Éducation Nationale.

Ce vote déterminera la composition du **CTSD** : Comité Technique Spécial Départemental et du **CDEN** : Conseil Départemental de l'Éducation Nationale. Il permettra également de connaître les membres du **CHSCT** (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)

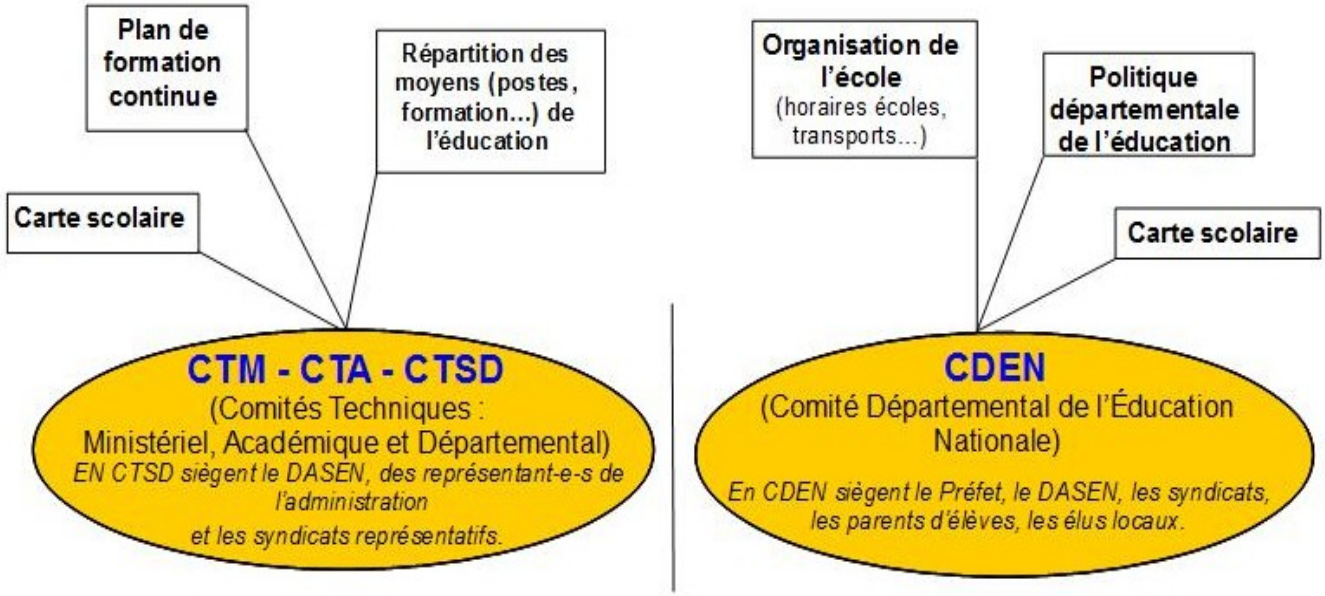

D'autres instances dépendent de votre vote au CTA. Il s'agit de :

Comité hygiène, sécurité et conditions de travail	Commission de réforme	Commission départementale d'action sociale	Comité départemental de formation
Prévention au travail, protection des personnels, sécurité...	Reconnaissance accidents de travail. Taux et pensions d'invalidité	Attribution d'aides et de prêts.	Contenus et calendrier de formation initiale et continue

- Le SNUipp-FSU 48 et la FSU siègent systématiquement à toutes les instances **pour y défendre tous les dossiers.**

- Le SNUipp 48 adresse **un compte rendu à toutes les écoles** par la lettre du SNU. Il est **le seul à informer collectivement la profession** tous les mois par son journal adressé à tous les personnels et sur son site. Il **informe individuellement** en temps réel les collègues concernés par courrier ou mail.

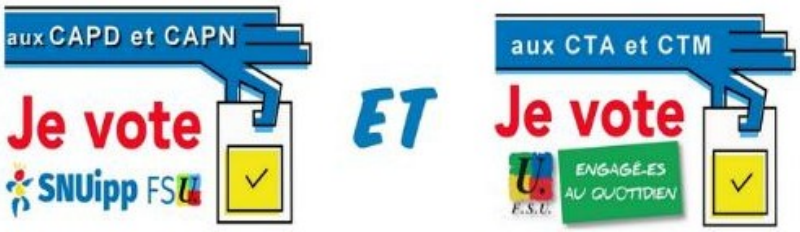

Avec le SNUipp-FSU,
sortons la tête de l'eau.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre
Changeons l'école, **votons !**

Pour qui on vote ? (vos élus en CAPD)

Nathalie PERRET, 54 ans, adjointe à l'école de Barjac sur un poste de maternelle.J'ai exercé une dizaine d'années en Franche-Comté, puis j'ai enseigné dix ans en Guyane où j'étais élue SNUipp à la CAPD. En Lozère, je suis élue à la CAPD, membre du CTSD et du CDEN, je fais aussi partie de la Commission Nationale « Ecoles Rurales ». Je reste persuadée que les victoires ne peuvent être que des combats collectifs.

Edmee CAILLON, 36 ans, TRBD rattachée à l'école maternelle les Solelhons de Mende. Depuis maintenant plus de 10 ans, je sillonne la Lozère; j'ai été adjointe à titre provisoire, j'ai occupé des postes fractionnés, assuré des intérims de direction et remplacé dans l'enseignement spécialisé. Syndiquée depuis toujours au Snuipp Fsu, je suis déchargée syndicale un jour par semaine depuis septembre 2018.

Mathilde FOLCO, 43 ans, après avoir enseigné en classe unique à St Léger de Peyre, j'ai été directrice de l'école de Bédouès pendant 5 ans. Je suis actuellement enseignante en maternelle et directrice de l'école de Barjac depuis 11 ans.
Je suis élue en CAPD et j'y défends les intérêts des enseignants en veillant au respect de l'équité et en toute transparence.
Je suis membre du conseil syndical du SNUipp-FSU 48 depuis 5 ans.

Vivien DARDHON, 43 ans, Responsable Local de l'Enseignement. J'ai commencé ma carrière en E.R.E.A. puis en ZEP au Mirail-Reynerie à Toulouse. Titulaire du CAPA-SH option F, j'ai enseigné 6 ans en SEGPA à Montpellier. Après une année de congé parental en Lozère j'ai été 5 ans adjoint spécialisé à l'ITEP de Bellesagne. Depuis septembre 2016 je suis à la Maison d'Arrêt de Mende.

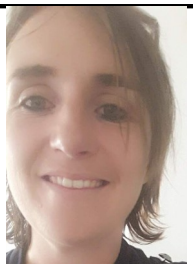

Anne ROMIEU, 28 ans, adjointe à l'école élémentaire de Langogne depuis 4 ans.
Déchargée au SNUipp et élue en CAPD depuis 2015. J'ai envie de continuer de défendre, avec le SNUipp, l'Ecole et ses personnels dans le respect de l'équité et de la bienveillance.

Estelle GILLES, 44 ans, j'ai fait fonction de directrice à l'école maternelle de Langogne avant d'y être maintenant adjointe. Je connais bien les spécificités de l'école maternelle.
Je suis investie dans le milieu associatif culturel.
Déchargée syndicale à quart temps depuis la rentrée 2014.

Christian RAMEAU, 45 ans, directeur de l'école des Abrits à Ventalon en Cévennes. J'ai débuté ma carrière sur un poste de TRZIL, et j'ai ensuite choisi d'exercer sur une école à deux classes depuis maintenant plus de 15 ans. Convaincu par les classes multi-âges, défenseur de l'école rurale et en réaction aux dénigrements qu'elle subit, je souhaite m'impliquer plus fortement avec le SNUIPP pour défendre l'Ecole et notre métier d'enseignant sur notre territoire.

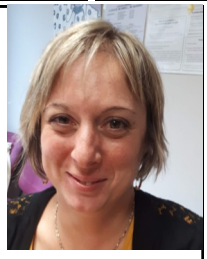

Florence LAZES, 36 ans, après avoir occupé différents postes durant 10 ans dans des petites et plus grandes écoles, je suis directrice depuis 3 ans de l'école de Laubert (2 classes), je connaîs donc bien les réalités liées à la direction et aux petites écoles rurales.
J'ai eu une décharge hebdomadaire au Snuipp-FSU de 2010 à 2013, élue en CTSD et CDEN et suppléante en CAPD depuis 2014, membre de RESF 48.

Julia ASSANT, 37 ans, TR ZIL rattachée à l'école de Saint Bauzile sur la circonscription de Mende, je crois à un vrai service public et je veux me battre pour, au SNUipp qui défend nos droits à tous et les valeurs du public.

Karine HICAUBERT, 50 ans, après avoir été longtemps en classe unique à St Georges de Lévejac, puis adjointe dans différentes écoles je suis actuellement TRBD à l'école de Ste Enimie. Déchargée SNUipp en 1999-2000 et en 2005-2006, je poursuis mon engagement militant depuis.

Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant.

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre
Changeons l'école, **votons** !

Pourquoi voter pour le SNUipp et la FSU 48 ?

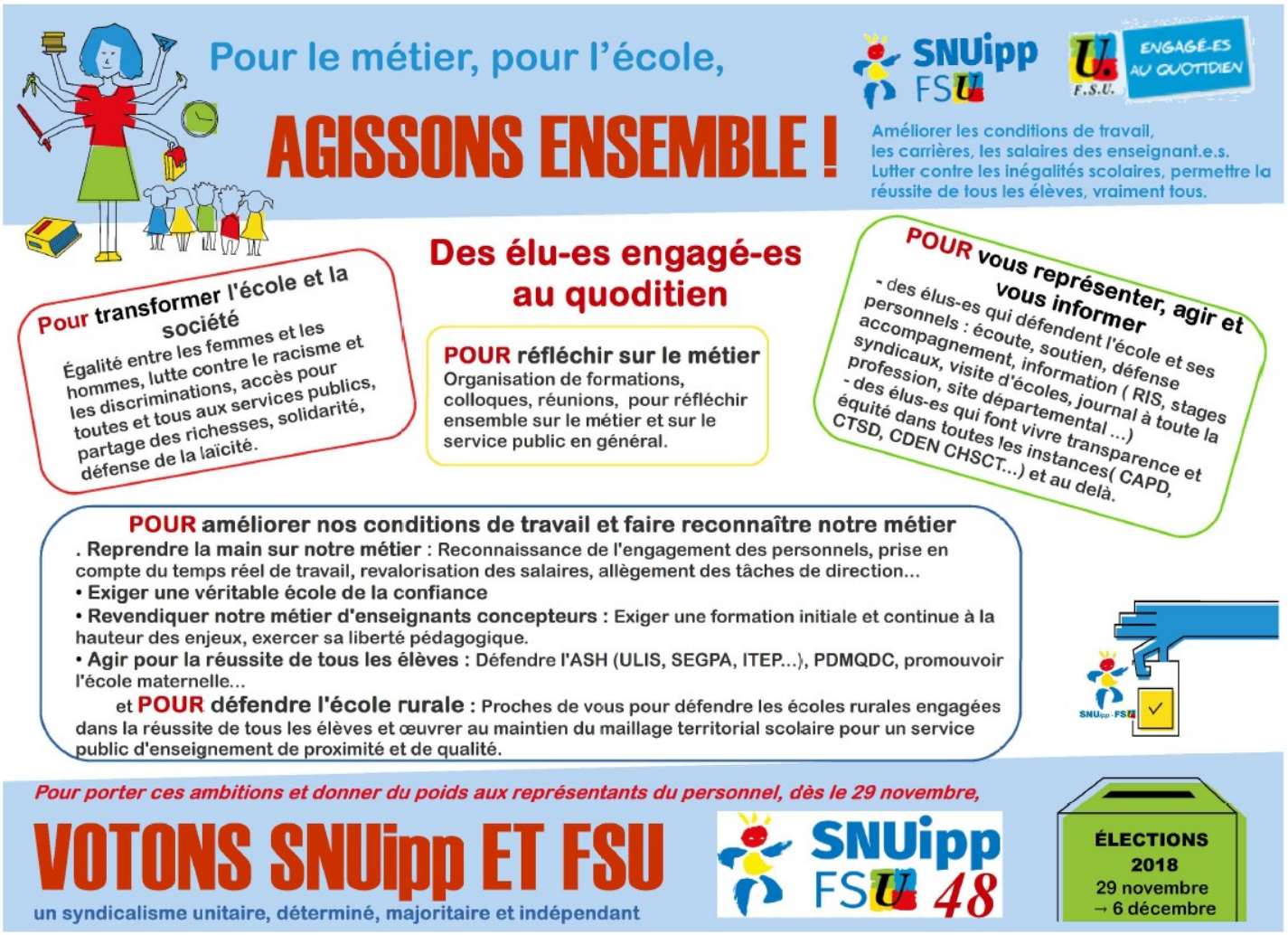

9

Des représentants des personnels investis, convaincus au service de toute la profession :

- préparation et participation actives aux CAPD toujours dans le souci de la transparence et de l'équité à partir des informations du terrain
- Représentativité pugnace et-efficace : **plus de 75% des interventions des représentants des personnels et des questions diverses posées en CAPD sont faites par le SNU48.**
- Défense de tous les collègues, **syndiqués ou non !**
- Accompagnement des situations difficiles (entrevues DASEN, IEN, CHSCT ...)
- Rencontres régulières avec le DASEN et les IEN pour exposer les dysfonctionnements collectifs ou individuels
- Alerte sociale (préavis de grève) pour dénoncer les conditions de travail et la gestion peu respectueuse du professionnalisme et de l'engagement des enseignants lozériens

Défense de la Carte Scolaire :

- Enquêtes « carte scolaire » envoyées dans les écoles et rencontre sur le terrain pour préparer au mieux le CTSD
- Lutte pour le maintien du maillage territorial et la défense de l'école rurale et de la présence d'une classe maternelle dans chaque école (stages syndicaux, entrevue au conseil départemental, rencontre élus ...)
- Appui sans faille des demandes d'ouvertures
- Défense , soutien aux écoles , travail avec les partenaires (élus, parents) lors des annonces de fermetures

Le SNU48 au plus près de la profession

- Conseils syndicaux une fois par mois ouverts à tous pour débattre et décider avec les professionnels du terrain!
- Réunions d'Informations Syndicales une fois par trimestre
- Journal mensuel « Ensemble » **adressé à tous les collègues**
- Lettre du SNU électronique une fois par semaine aux syndiqués et aux écoles
- Lettre ou courriel pour les informations individuelles
- Permanences tous les jours toute l'année, particulièrement lors des moments importants (mouvement ...) et disponibilité pendant les vacances
- Visites d'écoles aussi régulièrement que possible dans notre département très étendu
- Site internet (http://48.snuipp.fr/)

Élections professionnelles 2018

Je choisis mes élu-es

JE VOTE FSU

Depuis 2014

vous avez fait confiance au SNUipp-FSU 48

Et vous avez eu raison

Les actions portées par le SNU48

- Pour une réelle reconnaissance de notre métier : **APC et 108h, revalorisation des salaires, refus du statut de directeur** ...
- Pour une défense de la place de l'école maternelle : **lutte contre les fusions d'écoles, réflexion avec les partenaires AGEEM et FCPE à partir du film « Dis Maîtresse »**
- **Pour le maintien de la présence des écoles publiques de proximité et de taille humaine sur tout notre territoire et contre le regroupement des écoles**
- Pour la réussite de tous les élèves : rythmes scolaires, **PDMQDC, défense des RASED ULIS et SEGPA ...**
- Pour une formation initiale et continue de qualité : présence auprès des PES à l'ESPE, conseil de formation, animations pédagogiques, droit à la formation ...
- Contre la réforme des retraites

Réponse du SNU48 aux manques de formation des collègues par l'organisation régulière de stages syndicaux et de colloques :

- École rurale
- Direction d'école
- Pédagogie Montessori
- Conditions de travail
- Défense des classes à multi-niveaux
- Les enfants compliqués
- Être un enseignant concep-teur
- ASH et AESH

Ce que le SNU48 voudrait pour nos écoles :

- Un travail reconnu et de la confiance pour les collègues
- Plus de temps de travail en équipe
- Le respect de la liberté pédagogique
- Un temps de décharge de direction augmenté et une réelle simplification des tâches administratives
- Les moyens donnés pour la réussite de tous nos élèves (AVS, EVS, effectifs, maillage scolaire public de proximité dans tous les secteurs du département , ...)
- La généralisation des PDMQDC pour un vrai travail en équipe
- Une formation continue sur temps de travail correspondant aux besoins des enseignants

Agir Ensemble

Direction

Pas de statut mais une meilleure reconnaissance de la fonction

On ne fera pas avancer l'école sans reconnaître les directrices et di-recteurs, sans leur donner véritablement les moyens de se consacrer aux élèves et à l'animation de leur école.
Le chantier « Simplification des tâches administratives » ouvert il y a quatre ans a abouti à de trop maigres améliorations vite annihilées par de nouvelles tâches, PPMS ou multiplication des réunions. La charge de travail et les responsabilités n'ont cessé de croitre.
La fin de l'aide administrative à la rentrée 2017 aura été le coup de grâce.
En effet, pour le SNUipp-FSU, la reconnaissance passe d'abord par une aide administrative pérenne et formée qui permettra au directeur ou à la directrice de se tourner vers l'animation de l'équipe et le suivi des élèves.
Elle passe aussi par plus de temps pour sortir de ce sentiment de travailler toujours dans l'urgence et donc par une augmentation de toutes les décharges avec à minima ¼, y compris pour les chargé-es d'école. Mais la reconnaissance doit être aussi salariale avec l'augmentation de la bonification indiciaire.
Au niveau départemental, vos représentants du SNUipp-FSU de la Lozère ont participé à toutes les réunions dans le cadre du chantier métier direction pour revendiquer ce que la profession avait défini lors de réunions préalables comme la tenue de toutes les réunions sur temps de travail avec remplacement et défraiement des déplacements.
Ces dernières années nous avions demandé et obtenu la formation pour les chargés-es d'école, la planification des décharges pour les directions de 3 classes et moins. Nous avons aussi obtenu la possibilité pour les directrices et directeurs d'exercer à temps partiel.

Maternelle

Une école à faire encore grandir

Lors des états généraux de l'école maternelle organisés par le gouvernement, la seule annonce aura été l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire à 3 ans sans rien modifier aux conditions de scolarisation : mesure de pure communication quand on sait que déjà 97 % des élèves de 3 ans sont scolarisés ou plutôt nouveau cadeau au privé à qui les municipalités se verront contraintes de payer maintenant pour les élèves de maternelle. On y aura entendu aussi d'autres annonces inquiétantes comme le dépistage précoce qui viserait à définir des « profils » d'élèves ou le transfert de missions enseignantes vers les ATSEM.
Pour le SNUipp-FSU, l'école maternelle est une école à part entière, école première où l'on apprend et où l'on vit ensemble. Elle ne saurait se transformer en l'antichambre de l'élémentaire, ce que laisse présager la remise en cause des programmes de 2015 et les évaluations à l'entrée du CP.
C'est pour cette raison, que, lors des opérations de carte scolaire, vos représentants du SNUipp-FSU, en plus de défendre la scolarisation et la prise en compte des deux ans, s'opposent aux fusions maternelle élémentaire que notre administration veut imposer pour économiser de nouveaux postes.
De même partout où il y a les effectifs en classe unique , le SNUipp-FSU se bat pour la création d'une seconde classe dédiée aux élèves de maternelle.
Alors que les dernières comparaisons internationales montrent un retard de la France en termes de conditions d'accueil, de taux d'encadrement et de formation des personnels, pour le SNUipp-FSU, l'école maternelle doit conserver une feuille de route ambitieuse.
Cela passe par une amélioration des conditions de scolarisation et d'apprentissage, des espaces et du mobilier adaptés ; avec notamment une diminution des effectifs dans tout le pays : pas plus de 25 par classe et 15 en petite section.

SNUipp

Titulaires remplaçants

Remplaçant-es mais pas corvéables à merci

Le SNUipp-FSU48 a mené un long combat depuis des années pour revendiquer pour tous et donc pour les remplaçantes et remplaçants la possibilité de pouvoir exercer à temps partiel sans être déplacé-s, c'est à dire de pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée. Cela a enfin été obtenu en Lozère grâce à une réécriture de la circulaire départementale du mouvement sous la pression des représentants du SNUipp-FSU , enfin respectueuse des droits des fonctionnaires,
Des sections départementales ont porté l'affaire au tribunal administratif et ont gagné, contraignant ainsi le ministère à un rappel à l'ordre de tous les départements.
Lors de la négociation préalable du 15 novembre dernier suite à l'alerte sociale déposée par le SNUipp-FSU nous avons rappelé au DASEN les règles du remplacement à la journée avec un seul remplacement réglementaire défrayé par jour.
Le SNUipp-FSU a mis au service des TR un logiciel de décompte de leurs heures …
qui a su séduire même l'administration.

SNUipp 48 (FSU)
Commission paritaire de presse
N° 0422 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48 .
Publication mensuelle